

## Arriver en errance : le cas Sénac

Hervé Sanson

Volume 33, numéro 3, automne 2001

Algérie à plus d'une langue

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/501315ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/501315ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sanson, H. (2001). Arriver en errance : le cas Sénac. *Études littéraires*, 33(3), 157-168. <https://doi.org/10.7202/501315ar>

Résumé de l'article

Le poète algérien Jean Sénac n'aura eu de cesse de démonter le concept d'algerianité - identité figée, notion éminemment politique - pour lui substituer une appartenance-errance, toujours à venir, décentrement de ladite algerianité. Ce faisant, la question de l'intégration au peuple élu habite le poète sa vie durant, gagnant l'écriture même, le souffle-de-l'arabe-dans-le-français proposant dans une hantise de la langue-mère une position éthique en même temps qu'esthétique ; le choix d'une nation excède cependant le cadre d'une vie humaine, exhausse une *algerrance post mortem*. Reste : l'œuvre - *corps poétique* - au crédit de l'Algérie.



# ARRIVER EN ERRANCE : LE CAS SÉNAC

Hervé Sanson

« L'errance. — C'est cela même qui nous permet de nous fixer <sup>1</sup>. »

■ Le concept d'« identité » dissimule en son sein une police politique. L'identité (caractère de ce qui est même) permet la reconnaissance (l'identification), le fichage d'un individu donné. Elle relève de plus de ce qui se présente comme permanent, ainsi sans devenir, sans une quelconque évolution. Ce qui, évidemment, entre en conflit avec l'idée d'un peuple ancré dans le flux de l'Histoire, changeant afin de ne pas périr, monolithique, stérile. Ainsi le terme induit-il, en sous-main, sa propre déconstruction. Ce concept, dans l'Algérie post-indépendante, est certes à rapprocher de la notion de *panarabisme* inaugurée par Nasser et mettant en avant de manière factice l'arabité — qu'est-ce ? — comme élément commun fédérateur.

## Hantise(s) de la langue

L'insurrection algérienne, lorsqu'elle éclate en 1954, réduit rapidement la nation en gestation à la dimension arabo-musulmane. Hors de l'arabe : point de salut. Rappelons à ce titre l'épisode funeste des cent mille égorgés du colonel Amirouche. Ces jeunes moudjahidines assassinés par les leurs, car ils avaient le seul tort d'être francophones, donc d'avoir goûté dès l'enfance au poison, méritaient une suspicion absolue de la part des autres ; quelle stupéfiante découverte : la langue se révèle contaminante, elle est transmissible, telle une maladie, et altère infailliblement l'*identité* de son détenteur ! La romancière algérienne francophone Assia Djebar interroge dans son récit *Le blanc de l'Algérie*, le nœud algérien de l'identité et des langues, et nous rapporte cet épisode méconnu :

Ainsi, ils parlaient, ils écrivaient le français, ils avaient donc sucé « l'esprit français » dès l'enfance : suspects de lâcher au premier interrogatoire, peut-être même de pactiser avec ceux qui les cerneraient, les arrêteraient... Oui, par nature, de par cette nouvelle langue, c'était fatalement eux les premiers « traîtres » : traîtres malgré leur adhésion juvénile, malgré leur élan à monter au maquis, à vouloir vivre, soudain heureux, parmi les paysans !... Des traîtres sans le savoir en somme : c'était sûr, au premier danger ils lâcheraient, ils déserteraient ! Oui, supprimer les branches trop vulnérables des arbres qui doivent se dresser haut <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Édouard Glissant, *Tout-Monde*, 1993, p. 124.

<sup>2</sup> Assia Djebar, *Le blanc de l'Algérie*, 1996, p. 236.

La langue comme paravent d'une mentalité, d'une culture altérant la *mêmeté* que réclame l'« identité ». Sénac regrettera alors son ignorance de la langue arabe dans son roman *Ébauche du père*, langue habitant en creux ses perceptions :

Ces langues inconnues (les paternelles !) voici que leur *hantise* me reprend. L'essentiel, tu l'as oublié [...]. Ô toi qui es justice, tu as commis sur moi l'injustice la plus grave ! Tu t'es faite sur moi complice du bourreau. Regarde-les, ils parlent, et je ne les comprends pas ! Tu m'as donné mon peuple et tu m'as privé de sa langue ! Ô folie <sup>3</sup> !

À proprement parler, la langue arabe pour Sénac se comportera telle un *spectre* : elle aura véritablement possédé le poète. L'œuvre en témoigne par ailleurs.

### Le choix d'une nation

Mais parallèlement, le poète ne cesse de revendiquer cette Algérie plurielle où les auteurs francophones seront les relais des poètes arabes de demain, des « écrivains de transition <sup>4</sup> ». Et à ce titre, il se reconnaît comme un écrivain algérien à part entière.

Notre situation est difficile mais exemplaire. Elle fait de nous des poètes présents, engagés, au même titre que nos compagnons de langue arabe, des écrivains authentiquement nationaux. [...] Écrivains du Relais, non pas sacrifiés, mais en perpétuelle vigie, peut-être agirons-nous comme des révélateurs <sup>5</sup>.

Le célèbre motif de la *vigie* apparaît déjà dans ce texte de novembre 1959 : le guide du peuple s'assigne une tâche bien précise. Le terme « révélateur » peut être rapproché ici de son sens messianique, et donc revêtir une acception chrétienne. Le relais se double d'un messie. L'« identité » s'enracine par les signifiants en jeu. L'engagement, la question du choix : voilà ce qui conditionne pour Sénac l'appartenance nationale. *Le soleil sous les armes* affirmait déjà : « Est écrivain algérien tout écrivain ayant opté pour la nation algérienne <sup>6</sup>. »

Sénac ne revendique pas tant la nationalité que la *nation* : choix d'un sol à embrasser, « faire corps » avec la patrie en lutte ; le lien charnel avec cette patrie est ici mis en avant. La fusion *post mortem* avec la terre natale se révèle comme la réalisation d'un cycle contenant mort et naissance tout ensemble. Le fait de mourir puis d'être inhumé en sa patrie parachève la geste de l'appartenance nationale. La nationalité relève, quant à elle, du strict champ juridique. Vision d'une nation en perpétuelle mue, par ailleurs : s'universalisant ; en témoigne « Alger, ville ouverte » :

Ce soir nous déclarons l'Algérie Terre Ouverte

Avec ses montagnes et sa mer,

Notre corps avec ses impasses.

Dans nos rêves à profusion que s'engouffre le Vent d'Ailleurs !

Citoyens innommés nos Portes sont atteintes.

Ne tardez plus <sup>7</sup> !

Le poète ne cesse de nommer et renommer, maniant l'innommable, à l'image de la quête de sa propre nomination, le nom du père se déroband. Scellé.

<sup>3</sup> Jean Sénac, *Ébauche du père*, 1989, p. 105. C'est moi qui souligne.

<sup>4</sup> Voir Jean Sénac, « Une littérature du relais », dans *Pour un terre possible...*, 1999, p. 294.

<sup>5</sup> *Id.*

<sup>6</sup> Jean Sénac, *Le soleil sous les armes*, 1957, p. 20.

<sup>7</sup> Jean Sénac, *Œuvres poétiques*, 1999, p. 478-479.

Ô face pavée du Père  
des siècles entre nous  
pouirissent <sup>8</sup>.

Opérant une transsubstantiation, cette absence de nomination devient porosité à l'Autre, don d'hospitalité, khôra généreuse. Ambivalence de ces *innommés*, où Sénac tente de transmuier le négatif en positif. Où une certaine *algérianité* pourrait se muer en une *algerrance*, prenant appui sur la terre algérienne mais favorisant un décentrement de cette identité. Sénac n'écrivait-il pas dans « Chant funèbre pour un gaouri » : « Jeunes gens, vous serez des hommes libres. Vous construirez l'autogestion, vous construirez une culture sans races <sup>9</sup>. » Le projet du F.L.N. en matière de nationalité algérienne pendant la Guerre de libération est ici repris par Sénac <sup>10</sup> qui le pro-jette en un à-venir messianique. C'est alors clairement l'utopie d'une Algérie plurielle où juifs et chrétiens pied-noirs, arabo-musulmans auraient tous leur place et seraient Algériens à part entière, qui est reconduite par Sénac.

Encore une fois, nous sommes réalistes. Nous savons que demain nous aurons des Européens en Algérie, que les Israélites resteront là. Ce que nous voulons, c'est qu'ils soient « Algériens à part entière <sup>11</sup> ».

Déclaration de principe jugée à l'époque réaliste, mais que les événements historiques vont précisément déplacer du côté du rêve, de l'utopie. Déclaration restée lettre morte, que Sénac, par le verbe poétique, s'attache à revivifier, à prendre *au pied de la lettre*. Sénac réécrit le sens même de l'Histoire en une palingénésie visant à réaliser le Corps Total, tentative poético-éthique de fusionner avec le lecteur-Autre, l'Algérien-le même. « Que je me nomme Jean ne sera plus pour vous un signe d'injustice <sup>12</sup>. »

### Questions de nom / un Arabe porteur

Le nom fait ici défaut : le différend, c'est affaire de nom. Rappelons-nous le mot que Malek Haddad adressa à Sénac en 1957 : « Tu ne seras jamais accepté demain, en Algérie, comme poète algérien. Tu t'appelles Jean. La place ira de droit aux Malek, Omar, Kateb <sup>13</sup>. » Primauté du nom : la crise s'installe précisément au creux de l'onomastique ; Sénac, en un geste sublime et dérisoire, s'autobaptisera *Yahia el Ouahrani*, dans un sursaut primaire de réancrage identitaire, au lendemain de l'Indépendance. En geste de partage, de communion avec un peuple en liesse. L'onomastique contient en son sein la terre : l'origine topographique du poète. Oran ferait donc nom et identité. Dans un poème rédigé en septembre 1957, « sans titre », Sénac fait du poème le lieu même d'une identité algérienne triomphante. Se matérialisant par le *nom*. Le nom se veut noyau poétique, contient le poème, le poète fait de cette guirlande de noms de femmes-martyrs l'essence du poème et le passeport

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 215.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 422.

<sup>10</sup> Voir « Plateforme du congrès de la Soummam », 1956 ; pour plus de précisions sur la question, voir *La révolution algérienne par les textes*, 1962, documents présentés par André Mandouze.

<sup>11</sup> Dans *El Moudjahid*, 10 mai 1959, cité par André Mandouze, *La révolution algérienne*, *op. cit.*, p. 96.

<sup>12</sup> Sénac, *Œuvres poétiques*, *op. cit.*, p. 306.

<sup>13</sup> Jacques Miel, « Lettre à Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, 22 décembre 1982 », reproduite dans *Le soleil fraternel*, 1985, p. 181.

pour une appartenance algérienne. « Votre nom seul est poème. Nous ne méritons pas encor de vous nommer <sup>14</sup>. » Mais le temps n'est pas encore advenu de la nomination : le poème échappe au poète, cela même qui donne à appréhender l'autre, à partager son essence. La chaîne onomastique des amants, des années plus tard, est appelée *Chant de transfiguration* et ouvre aux plages lexicales <sup>15</sup>. Au moment de l'orgasme, du plaisir sexuel, la logorrhée onomastique serait encore moyen de parvenir à l'autre, de le posséder, d'avoir prise sur lui et de traduire ainsi son noyau poétique en clamant son nom.

Une plaquette poétique distribuée à l'automne 1962 aux députés de l'Assemblée constituante est signée *Yahia el Ouahrani*. *Aux héros purs* inaugure par ailleurs le sceau du poète : le soleil fraternel.

À toi, mon cher Ouzegane, ces textes où tu trouveras, avec ma vieille amitié, ces rêves que nous faisons dans les étés radieux et sombres de La Marsa — et que nos frères ont réalisés. Salut donc à ce peuple dont nous sommes ! Et à toi ! Soleil fraternel <sup>16</sup>.

C'est précisément l'Indépendance qui concrétise le sentiment de fraternité, le rend palpable et génère donc une palingénésie chez le poète. Un nouveau baptême. Nom et emblème. Le nom, tel un corps conducteur, « accouche » littéralement de mots arabes portant le texte français. Le premier poème s'intitule « *Istiqâl el djezaïri* » : c'est-à-dire Indépendance de l'Algérie. Ce syntagme exprimé en arabe porte la construction textuelle, guide l'écriture du poème. Quant au second poème, « Les militants », il porte en exergue : *Yahia ach chaab ! C'est-à-dire : Vive le peuple !* Autre clef de voûte pour comprendre tout un pan de la poésie sénacquienne : les combattants analphabètes soufflent au poète leur vérité. Celui-ci n'en est que le scribe.

Je n'écris pas notre histoire.  
Elle, c'est mon peuple qui l'écrit  
de ses doigts forts, décharnés,  
à la halte, sur les crosses <sup>17</sup>.

Sénac retrouve la tradition de l'écrivain public au Maghreb, tradition expérimentée avant lui par un auteur comme Kateb Yacine. À la lettre. Et de ce fait, il met en exergue un *je* ancré dans un *nous* communautaire. Le *je* est toujours partie prenante de la communauté : Sénac en a pleinement conscience. Mais en ce qui le concerne, c'est *posture de langue*. Et Sénac d'en appeler à l'authenticité, à *porter la parole* des moudjahidines : « Poètes, respectons la syntaxe des réfractaires. Soyons, à l'affût de leur souffle, les copistes intègres <sup>18</sup> ! »

À partir de *Aux héros purs*, la poésie de Sénac ne va cesser de s'altérer de mots arabes, d'expressions, de référents socio-culturels, politiques propres à l'Algérie ou bien de référents socio-culturels musulmans, citations de la poésie anté-islamique arabe ou utilisation du texte fondateur, le Coran, de même qu'il puise aux sources bibliques. Sacré et profane, sous la plume sénacquienne, vont se mêler : dans *Le mythe du sperme — Méditerranée*, Sénac entérine une réalité algérienne par de multiples

<sup>14</sup> Jean Sénac, *Pour une terre possible*, op. cit., p. 193.

<sup>15</sup> Voir Jean Sénac, « Chant de transfiguration », dans *Œuvres poétiques*, op. cit., p. 658.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 387.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 285.

<sup>18</sup> *Id.*

référents et la subvertit par un érotisme sacrilège. Dans « Les gargotes sommeillent », le vieux monde sclérosé vole en poussière par le Verbe de Sénac :

Oulla ! Rien n'est plus lourd  
Que ton sexe froid sur mon front <sup>19</sup>.

Le terme idiomatique arabe prêtant serment « oulla » instaure le sacré au cœur de l'acte sexuel mais parallèlement, ce vocable, ayant valeur d'expression figée dans la pratique ordinaire du langage, revêt alors la fonction de signe de *reconnaissance*, d'*entente*. Sénac, par l'usage de ce seul vocable et sa position inaugurale, revendique l'appartenance à la communauté algérienne. Un autre détournement subversif mais faisant appel à une réalité spécifique est l'association par le poète de la fellation et du Livre sacré.

[...] Ô Youcef, j'ai sucé jusqu'au Coran  
Ta course [...] <sup>20</sup>.

Le Coran est ici indice de référencement à une culture spécifique en même temps qu'il permet la sacralisation de l'acte érotique et proclame une foi intense en la relation homosexuelle.

Dans un autre recueil, *dérisions et Vertige*, la tradition populaire amène le poète à user de l'arabe et par un système de renvois à s'ancrer de plus en plus profondément dans un cadre socio-culturel spécifique.

Paroles « obscènes », le chant populaire  
Lorsqu'il danse et éjacule !  
Daïdaï ô zitouna !  
Je te lance sur mon zeb !  
Daïdaï écris comme ça <sup>21</sup> !

L'arabe est alors lié à l'obscène, au sexuel : Sénac confère à l'arabe tout un potentiel subversif qui tend à conférer à son identité sexuelle une légitimité lui faisant défaut. Liaison : le chant éjacule tel un « zeb », le chant, le poème est profondément sexuel. La strophe est jaculatoire.

Elle va sortir, goutte gigantesque, appuyez sur ce membre.  
Un reflet le parcourt : et le soleil jaillit.  
Il écrit d'un jet ma joie carnassière, la première syllabe de  
mon refus <sup>22</sup>.

Mode d'expression : la sexualité permet à Sénac et aux Algériens de tendre vers un point commun. Le soleil fraternel-Sénac jaillit de ce membre — « goutte gigantesque ».

Le poète contaminera alors les poètes anté-islamiques : en des parodies de poèmes à l'Aimé, il soulignera, à son sens, la forte acception érotique de ces poèmes, revendiquant une filiation claire et tentant ainsi une réhabilitation de l'homosexualité. Une scène de fellation autorise le poète à remercier au finale Dieu pour ses

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 541.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 540.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 652. Voir « H'midett » dans *dérisions et Vertige*, p. 652-653. Un astérique renvoie effectivement en bas de page à une note convoquant tel chant de Guerrara ou bien tel chant de la chanteuse de raï, Cheikha Remiti.

<sup>22</sup> Jean Sénac, *Œuvres poétiques, op. cit.*, p. 544.

bienfaits. L'érotisme s'affirme donc moyen de rejoindre le Sacré, la religion. Le sexe est religion chez Sénac, c'est-à-dire : *religare*, ce qui relie.

3.

Qu'il soit béni ! Qu'il soit exalté !  
 Dans la vertu j'ai crié la grandeur de l'Unique.  
 Maintenant que je connais tous les vices,  
 Ô quel créateur magnifique !  
 Qu'il est puissant et généreux <sup>23</sup> !

Sénac décompose ce poème en trois poèmes : les deux premiers évoquent l'acte sexuel, le dernier est louange à Dieu pour ce qu'Il offre. Sénac dé-signe ces poèmes en les titrant : « Trois poèmes d'après Abou-Nowâs ». Il se place sous le patronage d'une autorité culturelle chez les Arabes et dé-tourne donc des démarches ou les explicite bien plutôt pour servir son propre projet, celui d'une insertion dans la société algérienne.

Le poème « Art (bof !) étique » parachève la contamination du langage poétique, altération conduisant à l'anéantissement du langage même, sa dissémination : seule subsiste la lettre/. Sa primauté est ainsi réaffirmée.

A ☪

Otermazeb  
 Wxnmvlvbsk <sup>24</sup>.

Le poète glisse alors ses subterfuges : comprenez qui veut et les références cryptées ne sont accessibles qu'aux Algériens — voire aux Algérois. En effet, « *otermazeb* » n'est autre que l'anagramme de *bezamreto* — une boisson algéroise très réputée (mélange d'alcool et de coca-cola). La lettre arabe noûn est encore manière de convoquer le Coran et l'érotisme tout ensemble. Sénac écrit en exergue au *Diwan du noûn* : « Le Noûn est la lettre arabe N qui engage mystérieusement une sourate du Coran et dont la forme mythique, ☪, ouvre sur le Signe des Deux terres. » Sénac transmue cette lettre en un symbole chargé d'érotisme, signe d'écriture et d'orgueil humain vis-à-vis de Dieu. Il évoque une École du Noûn, concernant la peinture algérienne, qui n'est autre qu'une école du Signe. La lettre augurale a rejoint la lettre arabe *alif* que Sénac fait jouer également dans son œuvre. Simplicité du *alif* et érotisme du *noûn* dénouent les arabesques. Augure barrant les cadres étriés du politico-administratif.

### Passages : à l'envers d'un repli identitaire

Parallèlement, le premier Code de la nationalité promulgué le 2 avril 1963 (loi n° 63-96 du 27 mars 1963) ne reconnaît la nationalité d'origine aux Algériens que par le droit du sang et cette reconnaissance est basée sur l'appartenance de deux ascendants à l'Islam. Mesure discriminatoire contre laquelle Sénac protesta en privé. Les déclarations du F.L.N. à la Soummam en matière de nationalité sont donc clairement bafouées <sup>25</sup>. Le second Code de la nationalité, promulgué en décembre 1970

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 735.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 744.

<sup>25</sup> Je renvoie ici aux informations données par Hamid Nacer-Khodja dans Jean Sénac, *Pour une terre possible*, op. cit., p. 357-358. Je remercie par ailleurs Hamid Nacer-Khodja pour les documents qu'il a bien voulu me transmettre concernant le dossier de naturalisation du poète que celui-ci avait bon gré mal gré fini par régulariser quelques mois avant sa mort. Lorsque celle-ci survint, cette naturalisation n'avait pas abouti. Voir le dossier ci-avant de la correspondance de Jean Sénac.

(ordonnance n° 70-86 du 15 décembre 1970) sera plus restrictif encore : l'impossibilité de concevoir la nationalité en dehors du fait religieux, car ne prévoyant qu'une naturalisation obtenue en « justifiant de son assimilation à la société algérienne », est de plus renforcée d'un arbitraire : la demande de l'étranger est soumise à l'appréciation du ministère de la Justice.

Quoiqu'il en soit, Sénac ne bénéficiera jamais à proprement parler de la nationalité juridique, car il refusera de se plier aux formalités d'usage<sup>26</sup> : il estimait en effet qu'elle devait lui être attribuée automatiquement eu égard à ce qu'il avait effectué pour la guerre de Libération. Le déni de la nationalité algérienne opposé à Sénac ira donc de pair avec une altération croissante du langage poétique sénacuien, assimilant les référents algéro-algériens mais en même temps s'ouvrant à l'universel. Jusqu'à affirmer, tel un enfant coléreux n'en démordant pas :

Cette terre est la mienne avec son amère liturgie,  
 Ses éclats orduriers, ses routes torves,  
 L'âme saccagée, le peuple las.  
 [...]

Cette terre est la mienne entre deux fuites fastes,  
 Deux charniers, deux désirs, deux songes de béton,  
 Et le chant d'une flûte en mes veines surprend  
 Le mal de Boabdil sous les murs de Grenade.

Mienne hors de la raison, mienne hors de vos saisons,  
 Vous pouvez mordre et mordre,  
 Sur une science si tendre, une joie si têtue,  
 Le chaos n'aura pas de prise<sup>27</sup>.

Le poème en son astuce ressuscite l'Andalousie arabe et établit donc des filiations entre Sénac, pied-noir d'origine espagnole et ces Andalous musulmans s'exilant au Maghreb à la chute de Boabdil. Précisément *entre deux fuites fastes*. De nouvelles cartes sont dressées : à l'envers de l'Histoire unifiante officielle. Rétablissant l'Algérie en tant que carrefour historico-culturel.

Les dédicaces de *Matinale de mon peuple* brodaient une guirlande de noms, sous le sceau de l'hymne national « Min djibalina ... », tous unis dans la lutte de libération mais duels, les uns d'origine arabe, les autres d'origine européenne. La dédicace principale de ce recueil insistait sur le mythe fondateur : « [...] à la mémoire de Mustapha Bouhired et Fernand Yveton, qui, avec des millions d'autres, ont fait la patrie algérienne<sup>28</sup>. » Cette Révolution se voulait progressiste et ouverte à toutes les ethnies en son commencement : les deux exergues suivantes mettent en scène Léon Bloy, d'une part, et Ibn Bâdis, d'autre part. L'alliance pour le moins inattendue entre le serviteur fanatique de Jésus-Christ et l'un des chefs de file des Oulémas, réformistes musulmans, nationalistes affirmés, projette alors la constitution du nouvel État-nation vers une dissémination culturelle où toutes références sont clairement revendiquées. Sénac rejoint un Kateb Yacine déclarant : « le français est notre butin de guerre. » Certes, mais aussi la culture qu'il véhicule. Un universalisme se fait alors déjà jour :

<sup>26</sup> Voir *supra*.

<sup>27</sup> Jean Sénac, *Ébauche du père*, *op. cit.*, p. 475-476. Ce poème s'intitule « Ordealie de novembre », et a été précisément rédigé entre le 1<sup>er</sup> et le 5 novembre 1966.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 252.



au nom d'une volonté de justice sociale et d'une conception de l'intellectuel commune aux deux auteurs. Une *algerrance* qui n'est pas sans écho avec ce qu'Hélène Cixous nomme *algériance* <sup>29</sup>.

### La grâce et le cercle

Dans *Photos de racines*, déjà elle l'affirme : « En Algérie je n'ai jamais pensé que j'étais chez moi, ni que l'Algérie était mon pays, ni que j'étais française <sup>30</sup>. » Précisément, ce concept d'*algériance* refuse toute arrivée, toute identité achevée, tout mouvement de préhension, de possession. Cixous ne cherche pas à *arriver* ; bien plutôt, elle met en place un mouvement, un aller vers l'Algérie, n'en finissant pas d'aller, s'inscrivant dans une progression *ad aeternam*, en témoigne la forme progressive du terme *algéri-ance* :

J'aime d'ailleurs la forme progressive et les mots qui se terminent en -ance. [...] Partir (pour) ne pas arriver d'Algérie, c'est aussi, incalculablement, une façon de ne pas avoir rompu avec l'Algérie. [...] Je veux l'arrivance, le mouvement, l'inachever dans ma vie [...]. Le mot messianisme vient depuis l'Algérie <sup>31</sup>.

Sénac souhaite quant à lui arriver : le petit bâtard en accointance avec un peuple orphelin, dépossédé de son image du Père, s'y reconnaît partie incluse. Ce faisant, il cherche à contaminer le *Jeu des masques* de l'Algérie coloniale, semblant dénoncé par Cixous :

Nous vécûmes toujours dans les épisodes d'une Algériade brutale, jetés dès la naissance dans un des camps grossièrement façonnés par le démon de la Colonialité. On disait : « les Arabes » ; « les Français ». Et on était joué de force dans la pièce, sous une fausse identité. Des camps-caricatures <sup>32</sup>.

Identité factice, nous dit-elle : chacun y joue d'un masque. Dans ce cas, comment ne pas prendre conscience de l'imposture à se vouloir algérien(ne) ? Et d'abord, qu'est-ce qu'*algérien* ? Comme le rappelle l'écrivain :

Les personnages étaient des regroupés ethniques simplifiés et purifiés on disait : les arabes et les français, et aussi les juifs et les catholiques (et pas de berbère) (et pas de protestants). [...] Le substantif « Algérien » est né tout récemment. Avant, « algérien » n'était qu'un adjectif <sup>33</sup>.

La donne est donc faussée dès la distribution du jeu : il s'agit de démentir la pertinence du terme algérien, en dénoncer l'utilisation anachronique. Et de se tenir à l'extérieur du système, d'opter pour la seule position *a priori* intenable, en fait la seule tenable. « Je me suis trouvée bien nulle part <sup>34</sup>. » L'auteur opère là par l'élimination de la négation une valorisation de sa position : partant du repère premier, l'Algérie, elle rejoint l'universel.

Sénac, de l'intérieur du système, pervertit la donne : il est pied-noir ? Soit, il sera donc Algérien. Et ce sera la guerre de libération nationale qui lui permettra cette

<sup>29</sup> Je me réfère à la version parue dans *Les inrockuptibles*.

<sup>30</sup> Mireille Calle-Gruber et Hélène Cixous, *Hélène Cixous. Photos de racines*, 1994, p. 206.

<sup>31</sup> Hélène Cixous, « Mon algériance, art. cit. », p. 74.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 72.

<sup>33</sup> *Id.*

<sup>34</sup> *Id.*

conversion en lui acquérant légitimité. En investissant le système, en cherchant à le faire muter, il s'installe dans un *double bind* identitaire : éternel « gaouri », blessant les repères d'une société dans laquelle il ne se fonde pas (son homosexualité revendiquée, son ignorance de l'arabe, sa foi chrétienne), il se considère comme plus Algérien que beaucoup d'*autochtones*, eu égard à son action passée. Le *double bind* rythme le rapport de Cixous à sa terre natale. Pour celle qui reste éternelle fiancée de l'Algérie, la prophétie de l'appartenance ne cesse de résonner dans le désert de l'errance identitaire. « Le mot messianisme me vient depuis l'Algérie <sup>35</sup>. » Avenir impossible, présent vacillant, nous rappelle Blanchot :

Mais la parole prophétique annonce un impossible avenir, ou fait de l'avenir qu'elle annonce quelque chose d'impossible, qu'on ne saurait vivre et qui doit bouleverser toutes les données sûres de l'existence. Quand la parole devient prophétique, ce n'est pas l'avenir qui est donné, c'est le présent qui est retiré et toute possibilité d'une présence ferme, stable et durable <sup>36</sup>.

Une conception temporelle différente se fait jour chez les deux écrivains ; la messianisme, le temps prophétique pour Cixous n'immobilisent pas l'auteur en une identité, concept qu'elle fait ainsi voler en éclats. Sénac convoque, quant à lui, une certaine messianisme, présentifiée, à référence biblique. « Et maintenant nous chanterons l'amour <sup>37</sup>. » Le futur est déjà-en-train-de-se-faire : c'est comme s'il était là. Futur sous rature, bâtard ; se divisant sitôt proféré, double. Ce futur correspond au temps de l'*Aion* chez les Grecs, temps de la circularité, qui ne cesse de « diviser ce qui arrive en un déjà-là et un pas-encore-là [...] un quelque chose qui va se passer et vient de se passer <sup>38</sup> ». Sénac souhaite arriver : il rêve d'une chute des clans, des races, il universalise cette algérianité qui se mue ainsi en *algerrance*. Errance dont le point de départ, le repère fondamental est Alger, l'Algérie mais dont le point d'arrivée reste le même. L'*algerrance* est moyen de faire le cercle en passant par le détour de l'universalité. L'*algériance* serait manière de *khôra*, don d'hospitalité ; aménagerait une éthique du don : l'inappropriable, l'échangeable à volonté comme approprié. « Mes sœurs nouvelles et moi nous nous donnons l'Algérie réciproquement et nous avons pour passé le futur sans violence dont nous rêvons ensemble <sup>39</sup>. » Se donner l'Algérie : le meilleur moyen de garder la passante, de se garder, de cultiver l'inachever, l'instant de grâce ; l'*algerrance* se conjuguerait avec le *kairos*, temps extatique. Peut-on jamais gagner la place de l'Autre ? Au nom d'une éthique morale exemplaire, Cixous ne pouvait, nous dit-elle, se ranger du côté des opprimés.

J'étais haïe et je ne haïssais pas et je devais — c'était un devoir éthique — me laisser haïr, je me laissais haïr et c'était la forme d'amour le plus lisse, le plus muet le plus passif que j'aie jamais connu <sup>40</sup>.

Se laisser haïr : se faire corps conducteur, favoriser le passage, la révolte des Arabes contre les Français doit être possible. Il y aurait là rôle à fonction cathartique pour l'Autre. Sénac peut ainsi faire cercle par cette messianisme qu'il met en scène au terme de son existence, à forte analogie christique.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>36</sup> Maurice Blanchot, *Le livre à venir*, 1959, p. 109-110.

<sup>37</sup> Jean Sénac, *Œuvres poétiques*, op. cit., p. 399.

<sup>38</sup> Mireille Calle-Gruber, *Les partitions de Claude Ollier*, 1996, p. 178.

<sup>39</sup> Hélène Cixous, « Mon algériance, art. cit. », p. 74.

<sup>40</sup> *Id.*

L'heure est venue pour vous de m'abattre, de nier  
 En moi votre propre liberté, de nier  
 La fête qui vous obsède. Soleil frappé, des années saccagées  
 Remontera  
 Mon CORPS <sup>41</sup>.

Le poète-soleil-corps sous terre se désinhuera, procédera à sa propre résurrection. Un futur déjà-là, présentifié, occupe — seul — un vers du poème. Précédant la remontée du corps même, la remontée précède en fait le corps. Cette messianicité au cœur du poétique exhause le poète à la catégorie des *prophètes*. Le verbe poétique se mue alors en verbe apocalyptique, divin. Est ainsi *annoncé* un ancrage identitaire consommé *post mortem* envers et contre tous : les temps s'organisent en une orchestration réglée. La mort comme passeport pour une identité algérienne ?

### L'« algerrance » : un « post mortem »

Le cadre étriqué de l'existence humaine tend de plus en plus pour Sénac à voler en éclats : où l'*algerrance* serait d'abord celle du corpus poétique, lequel gagnerait sa reconnaissance après s'être substitué au corps mortel, périssable.

[...] Soleil frappé, des années saccagées  
 Remontera  
 Mon CORPS <sup>42</sup>.

*Algerrance du corpus* poétique, disséminé chez de petits éditeurs bien souvent, épuisé, célèbre par ouï-dire et dont il s'agira de faire une œuvre en la ré-unifiant. Il est alors annoncé des temps meilleurs en un pli messianique : n'oublions pas que le poète fut retrouvé poignardé à son domicile, *les bras en croix*. Le parallèle chrétien est étonnant à ce titre : afin de proclamer son identité algérienne présente et à venir, le poète n'atténue en rien ses références bibliques, ne dissimule en rien ses assises chrétiennes et l'empreinte qu'elles dessinent à même l'œuvre poétique. Le corps supplicié fait lien une fois encore avec la terre natale et parachève ainsi le cycle de la vie et de la mort, et pose à ce point précis la question du martyr. Celui-ci aurait valeur compensatoire en poétique sénacquienne : en effet, le poète sera confronté à un cruel dilemme durant la guerre d'Indépendance nationale : quel engagement ? Œuvrer intellectuellement pour la patrie en lutte ou bien prendre les armes et lutter *avec tout son corps* ? Les supérieurs hiérarchiques de Sénac lui interdirent expressément de prendre le maquis. Sénac en conservera une blessure récurrente et une culpabilité diffuse. En une palingénésie inversée, faire don de son corps et de sa mort à la Patrie afin de naître : *Se refaire le coup de la guerre de libération nationale a posteriori*. Il s'agira alors pour le poète d'orchestrer cette mort en une programmation librement choisie, consciente.

Le temps qu'elle mettra pour arriver au Centre,  
 Ça n'est plus bien longtemps.  
 Pour le moment elle hante  
 Les coins ardents <sup>43</sup>.

<sup>41</sup> Jean Sénac, *Œuvres poétiques*, op. cit., p. 708.

<sup>42</sup> *Id.*

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 782.

Faire œuvre de vie par delà la mort en conjurant le destin pressenti par la reprogrammation de sa propre mort : affirmer que le corps textuel est seul fiable pour le poète. *Appeler* sa mort et construire son mythe, inaugurer le règne du corps écrit : ainsi se fonde une *algerrance*. Le lien indéfectible à la terre natale.

Plus pèsent les grilles étanches de l'Algérie indépendante sur le poète, plus il réaffirme son appartenance algérienne en l'étendant au cosmos entier, en l'universalisant. Faisant don d'hospitalité pour nier les normes rigides et classificatoires d'une identité figée, monolithique. Généreux, c'est-à-dire libre pour Sénac. Même si cette *khôra* de l'identité doit signifier la mort terrestre. La poétique sénacquienne erre à la vie à la mort pour gagner l'Algérie, pour arriver : garde l'exil au sein même de l'arrivée proleptique, toujours à-venir, réaffirmée ici-maintenant, à l'instant même.

---

**Références**

- BLANCHOT, Maurice, *Le livre à venir*, Paris, Gallimard (Folio), 1959.
- CALLE-GRUBER, Mireille, *Les partitions de Claude Ollier*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- — — et Hélène CIXOUS, *Hélène Cixous. Photos de racines*, Paris, Éditions des Femmes, 1994.
- CIXOUS, Hélène, « Mon algériance », dans *Les inrockuptibles*, 20 août-2 septembre 1997, p. 70-74.
- DJEBAR, Assia, *Le blanc de l'Algérie*, Paris, Albin Michel, 1995.
- GLISSANT, Édouard, *Tout-Monde*, Paris, Gallimard, 1993.
- LE SOLEIL FRATERNEL. JEAN SÉNAC ET LA NOUVELLE POÉSIE ALGÉRIENNE D'EXPRESSION FRANÇAISE, Marseille, Éditions du Quai — Jeanne Laffitte, 1985.
- MANDOUZE, André (éd.), *La révolution algérienne par les textes*, Paris, Éditions d'aujourd'hui, 1962.
- SÉNAC, Jean, *Ébauche du père*, Paris, Gallimard, 1989.
- — —, *Le soleil sous les armes*, Rodez, Subervie, 1957.
- — —, *Œuvres poétiques*, Arles, Actes Sud, 1999 (préface de R. de Ceccatty et postface de H. Nacer-Khodja).
- — —, *Pour une terre possible... Poèmes et autres textes inédits*, Paris, Marsa, 1999.